

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 26/02/2021

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
19	10	14

Vote
A l'unanimité
Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 02/03/2021
Et
Publication ou notification du :

L'an 2021, le 26 Février à 17:30, le Conseil Municipal de la Commune de Marsac-sur-Don s'est réuni à la Salle les 3 Arches, sous la présidence de Monsieur De TROGOFF Hervé, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 19/02/2021. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 19/02/2021.

Présents : M. De TROGOFF Hervé, Maire, Mmes : FIOT Nathalie, PINSON-LERAY Géraldine, SALMON Karen, TEMPLE Aurélie, MM : COUROUSSÉ Gilles, ROPTIN Michel, ROUILLON Gérard, TISSOT Yves, VICET Régis

Excusé(s) ayant donné procuration : Mmes : MONNIER Sarah à Mme FIOT Nathalie, WEILAND Coralie à Mme SALMON Karen, MM : NAËL Benoît à M. De TROGOFF Hervé, POUPARD Dominique à M. De TROGOFF Hervé

Absent(s) : Mmes : BOURDEAU Odile, DELORME Julie, GELLÉ Bérangère, MM : JACQMIN Philippe, LE CALOCH Christian

A été nommée secrétaire : M. COUROUSSÉ Gilles

2021_018 – Autorisation d'occupation du domaine public

Convention d'occupation privative du domaine public

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu la demande des gérants du GAEC Le SOUCHAY d'installer un système de passage type canadien sur le chemin d'exploitation 175, au niveau de la parcelle ZA 16,

Le Maire présente à l'assemblée une demande d'installation d'un passage type canadien sur un chemin d'exploitation appartenant à la commune.

L'objectif est de permettre le passage des bovins de manière autonome entre les parcelles ZA 30 et ZA 15.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide :

- D'accepter l'installation par le GAEC du Souchay d'un système de passage type canadien sur une partie de la parcelle ZA 16 ;
- D'autoriser M. le Maire à signer tout document se rapportant à cette occupation du domaine privé de la commune et notamment la convention y afférant.

A l'unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :



En mairie, le 02/03/2021
Le Maire

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "Hervé de Trogoff".

Hervé de TROGOFF